



Association Sportive des Golfs de Lacanau

ASGL

www.asgolflacanau.org

Ardilouse, Méjanne et Baganais



RÈGLEMENT

CHAMPIONNAT DE DOUBLE DES GOLFS DE LACANAU

4 et 5 MAI 2024

1. PRINCIPES DU DEROULEMENT DE L'EPREUVE

L'Association Sportive des Golfs de Lacanau organise, avec l'appui des gestionnaires des trois Golfs de Lacanau le CHAMPIONNAT de DOUBLE des GOLFS de LACANAU 2024 :

- Samedi 4 mai 2024 : 18 trous en Formule 4 Balles meilleure balle sur le parcours du MEJANNAIS : Départ au Trou 1 du Golf de la Méjanne.
- Dimanche 5 mai 2024 : 18 trous en Formule Foursome sur le parcours de l'ARDILOUSE : Départ au trou 1 du Golf International de Lacanau (Ardilouse).

Cette épreuve se déroulera sur deux tours (36 trous) aux dates précitées sur les parcours du Méjannais (Golf de la MEJANNE + Golf du BAGANAIS) et de l'Ardilouse (Golf International de LACANAU).

L'épreuve est ouverte à tous (tes) mais les Champions(es) dans chaque série **doivent impérativement être licenciés dans un des trois golfs de Lacanau** et seront désignés en fonction de l'addition de leurs cartes en BRUT sur les deux Tours.

Les joueurs(ses) ont la possibilité de ne s'inscrire que pour le tour se déroulant sur leur parcours d'appartenance.

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Répondre aux exigences du statut amateur, être titulaire de la licence FFG et à jour du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf.
- Acquitter un Droit de Jeu-définitif pour chaque épreuve de :
 - Membres ASGL : 10 € par tour pour tous les joueurs et joueuses.
 - Non Membres ASGL : 15 € par tour pour tous les joueurs et joueuses.
 - Membres ASGL Jeunes : 6 € par tour pour tous les joueurs et joueuses.
 - Extérieurs : 2 DDJ (15€x2=30€) +2 Green-fees (35€x2=70€): soit 100 € pour les deux tours

3. FORMULE DE JEU

CLASSEMENTS :

Pour toutes les séries, les classements seront obtenus en additionnant les scores des 2 journées en brut et en net.

- Les éventuels départages se feront sur les scores bruts obtenus sur les 9, 6 et 3 derniers trous du dimanche.
- Les départs se feront - pour les deux tours - dans l'ordre croissant de la somme des index des équipes.

SERIES

Deux séries Messieurs et Dames + une série Mixte susceptibles d'être fusionnées en fonction du nombre de participants.

SERIE 1 : Messieurs et Dames

- 1^o série homme : indexes cumulés < 31, départs aux repères blancs
- 1^o série dame : indexes cumulés < 37 départs aux repères bleus

SERIE 2 : Messieurs et Dames

- 2^o série homme : indexes cumulés ≥ 31, départs des repères jaunes
- 2^o série dame : indexes cumulés ≥ 37, départs des repères rouges

SERIE 3 : Mixte (H et F)

- Tous indexes: départs aux repères jaunes pour les hommes et rouges pour les dames

La Compétition est ouverte aux joueurs (ses) extérieurs mais ils (elles) ne pourront concourir pour le titre de « Champion de double des Golfs de Lacanau ».

4. TROPHÉE:

Une coupe des « Champions de double des Golfs de Lacanau », remise en jeu chaque année, récompensera le meilleur résultat brut de toutes les catégories Hommes, Dames et Mixte. Cette coupe sera conservée au club.

5. DOTATION :

3 prix en brut et 3 prix en net par série (le brut prime le net). Cette dotation sera susceptible d'être reconsidérée en fonction du nombre de participants par série.

**Remise des Prix et cocktail : le dimanche 5 mai 2024 au
CLUB HOUSE DE L'ARDILOUSE.**

6. INSCRIPTIONS:

ACCUEIL GOLF DE L'ARDILOUSE : 05.56.03.92.98, ou
 GOLF DE LA MEJANNE : 05.56.03.28.80, ou
 GOLF DE LA BAGANAIS : 05.56.03.14.56

AU plus tard le Jeudi 2 mai 2024

7. COMITE de l'EPREUVE:

Le Comité de l'épreuve est constitué des membres de la Commission Sportive de l'ASGL. Le Comité a toute autorité pour statuer sur les litiges pouvant intervenir lors de la compétition.

Fait à LACANAU le 20 mars 2024

Eric Papon, Secrétaire Général